

**Séance plénière extraordinaire 2021 - 2024****DATE ET HEURE – LIEU – LISTE DES PRÉSENCES – ORDRE DU JOUR**

Date et heure Lieu	Lundi 19 décembre 2022, de 19h00 à 23h20 - Salle paroissiale – Maison de Commune				
Présences	Président de la municipalité	Olivier Cottagnoud	OC	AV	Présent
	Vice-président de la municipalité	Fabien Papilloud	FB	PLR	Présent
	Conseillère municipale	Lydia Moix	LM	Centre	Présente
	Conseiller municipal	Stéphane Papilloud	SP	Centre	Présent
	Conseiller municipal	Dominique Kuster	DK	AV	Présent
	Secrétaire municipal	Bertrand Fontannaz	BF		Présent
	Chef du service financier	Joël Germanier	JG		Présent
	Membre - Président du Conseil général	Pierre-Michel Venetz	PMV	Centre	Présent
	Membre - Vice-président du Conseil général	Jean-Benoît Genoud	JBG	AV	Présent
	Membre - Secrétaire du Bureau	Monique Roh-Roduit	MRR	PLR	Présente
	Membre - Chef de groupe	Florent Favre	FF	Centre	Présent
	Membre - Chef de groupe	Helen Minguely-Coudray	HMC	AV	Présente
	Membre - Chef de groupe	Alexandre Roh	AR	PLR	Présent
	Membre – membre du Bureau	Chantal Roh	CR	Centre	Présente
	Membre – Edilité/urbanisme/territoire (EUT)	Yannick Berner	YB	PLR	Présent
	Membre - Rapporteur COGEST	Xavier Berthouzoz	XB	AV	Présent
	Membre – Supp. COGEST - Relect/rédac. (RR)	Nadia Bogo-Aebi	NBA	AV	Présente
	Membre – Relecture/rédaction (RR)	Christine Cavalera	CC	PLR	Présente
	Membre - RCO	Alain Coquisart	AC	PLR	Présent
	Membre - RCO	Pascal Coudray	PC	AV	Excusé
	Membre - RCO	Michel Declercq	MD	Centre	Présent
	Membre - COGEST	Pietro Falco	PF	Centre	Présent
	Membre - COGEST	Sara Felley	SF	AV	Présente
	Membre - Suppléant COGEST	Luis Ferreira Manuel	MLF	PLR	Présent
	Membre - COGEST	Mathieu Fournier	FM	Centre	Présent
	Membre - RCO	Stéphanie Glassey	SG	Centre	Présente
	Membre - COGEST	Carole Larmandieu-Pianzola	CLP	PLR	Présente
	Membre - Edilité/urbanisme/territoire (EUT)	Pascale Moos	PM	Centre	Présente
	Membre - COGEST	Cindy Papilloud	CP	Centre	Présente
	Membre	Bertrand Pillet	BP	PLR	Présent
	Membre - Président COGEST	Daniel Roh	DR	PLR	Présent
	Membre - Edilité/urbanisme/territoire (EUT)	Raphaël Roh	RR	AV	Présent
	Membre – Relecture/rédaction (RR)	Dominique Studer	DS	Centre	Présent
Membre	Arnaud Zufferey	AZ	AV	Présent	
Membre - Edilité/urbanisme/territoire (EUT)	Laurent Zufferey	LZ	AV	Présent	
Absents					
Excusés	Membre - Edilité/urbanisme/territoire (EUT)	Ermina Curic	EC	Centre	Excusée
	Membre - RCO	Pierre-Alain Morard	PAM	AV	Excusé

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance plénière ordinaire du 20 juin 2022
- 3) Présentation de l'audit de BDO "diagnostic organisationnel de l'administration communale"
- 4) Amendement du Budget 2022 - Crédit de CHF 90'000.00.- relatif à la construction de vestiaires supplémentaires au stade des Plantys
 - Message du Conseil communal
 - Rapport de la COGEST (envoi ultérieur)
 - Discussion
 - Vote
- 5) Coefficient d'impôts et taux d'indexation
 - Présentation par l'Exécutif
 - Discussion
 - Vote
- 6) Budget 2023
 - Présentation par l'Exécutif
 - Rapport de la commission de gestion
 - Discussion
 - Vote
- 7) Présentation du plan financier 2024-2027
- 8) Retours sur réponses et postulats
- 9) Information de la part de l'Exécutif
- 10) Divers

BIENVENUE

Le président, Pierre-Michel Venetz (PMV), ouvre la séance et salue l'assemblée et déclare ouverte la séance plénière du Conseil général et souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il fait le tour des groupes pour les présences. 26 personnes présentes. Bertrand Pillet et Florent Favre vont arriver. La majorité est réunie, le législatif peut donc délibérer.

Il faut relever que l'exercice 22 a réveillé en Europe son lot de mauvais souvenir, la PAX POST 2^{ème} GUERRE MONDIALE a hélas pris fin avec son lot de deuils, de destructions, d'exil et de torture.

Si la guerre civile d'ex Yougoslavie avait déjà donnée un avant-gout des capacités de nuisance que nous avons toujours dans cette partie du monde, il faut hélas relever que les combats en Ukraine nous renvoient aux pires pages de l'histoire des guerres sur le vieux continent, des guerres de religion aux combats napoléoniens, aux guerres mondiales, autres affrontement franco-allemands ou franco-anglais.

L'être humain aura toujours sa part d'ombres et de nuisances.

Finalement ce soir, nous pouvons démontrer que notre petit pays a la chance malgré ses problèmes et ses soucis d'être un bastion de la démocratie, pas toujours tous d'accord mais qui ouvrent ensembles pour le bien de la communauté.

Notre commune et nos membres ont eu aussi hélas leur lot de deuils, pour se faire, je vous demanderai de vous lever et d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire des proches de nos conseillers qui ont disparus, en particulier, les papas de Daniel et Pietro.

Heureusement, il n'y a pas que des instants émotionnellement lourds, la vie est belle et la petite Manon est venu illuminer le ciel de toute la famille de notre collègue Yannick.

Florent Favre (FF) est arrivé.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les documents ont été envoyés par e-mail.

La secrétaire, Monique Roh-Roduit (MRR), lit l'ordre du jour.

Tous les groupes entrent en matière et acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

L'ordre du jour est accepté tacitement.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

Tous les groupes entrent en matière.

Tous les groupes approuvent le PV.

Le procès-verbal de la séance plénière ordinaire du 20 juin 2022 est approuvé l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DE L'AUDIT DE BDO "DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE"

PMV remercie pour leur présence Mmes Sandrine Rainotte, Alice Bürgy et M. Jacques Blanc de la fiduciaire BDO qui présenteront l'audit "diagnostic organisationnel de l'administration communale".

Le CM, par Olivier Cottagnoud (OC), **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

Bertrand Pillet (BP) rejoint le plénum. Nous sommes 28 conseillers généraux présents.

Mme Bürgy et Mme Rainotte prennent la parole et présentent l'audit et son procédé. **Annexe 1**

Michel Declercq (MD) Vous relevez le fait que les relations entre Conseil Communal et Conseil Général sont plutôt empreintes de méfiance et de remise en question plutôt que de coopération. Pourriez-vous expliciter sur quoi vous vous basez pour de telles affirmations, avec, si possible, quelques exemples concrets ? Quelles sont, d'après vous, les causes de ce dysfonctionnement ? Quelles actions préconisez-vous pour y remédier ?

BDO répond qu'il y a eu manque de confiance en ressenti plus qu'en description. Plus pour une question de planification financière ou la mise au concours de poste de travail. Pas vraiment un manque de confiance plutôt une attente.

MD relit qu'il y a textuellement écrit « un manque de confiance... » Mme Bürgy dit qu'il y a eu un manque de confiance ressenti lors des entretiens.

MD Comment y remédier ? BDO est d'avis que si la situation était plus claire, un échange plus ouvert, le CG pourrait avoir plus de confiance en le CM.

M. Blanc précise qu'il a été mentionné que le CM peut prendre un peu plus de recul et communiquer en travaillant sur dicastère transverse.

MD, comment voyez-vous la mise en place pour faire remonter l'information ?

Mme Bürgy, nous avons proposé un passage par les chefs de services et de réunions entre eux avec le CM qui sont les mieux à même de connaître le travail de leurs collaborateurs et à qui s'adresser au sein de leur service.

Pascal Coudray (PC), ne comprend pas bien le tableau à 7 conseillers. Quel est le rôle du délégué mieux vivre ensemble ?

BDO ce poste fait partie de l'état-major. Il n'est pas chef, mais coordinateur. Par contre, elle serait chef de service pour le social, animation et intégration et bibliothèque. Ce poste serait nouveau, il doit mettre beaucoup de chose en place. Ce poste doit être doit avoir un cahier des charges, qui est assez clair, le pourcentage devant être défini.

Pietro Falco (PF), savez-vous quelles sont les tâches dévolues à chaque poste ?

BDO, nous n'avons pas eu accès aux cahiers des charges mais nous avons eu en retour les tâches de chaque personne.

Daniel Roh (DR) demande si le rapport de la Commission de Gestion a été transmise à BDO. Car il estime qu'il aurait été utile demandé à la Cogest avant de la faire. OC dit que c'est lui qui transmis le rapport.

PMV, les cercles de discussion c'est bien, mais qu'il faut aussi parler avec le personnel en-dessous des chefs de services pour savoir ce qu'il en est. Il est également étonné que le CG n'ait pas été sollicité pour cet audit. Selon son analyse, il semble que la réorganisation de la commune soit requise. Mais il sera difficile de mettre le personnel à contribution. En conclusion, le rapport BDO l'a laissé septique sur la façon dont il a été mené et sur la suite qu'il y aura.

BDO répond qu'il est important d'impliquer tout le monde. L'idée est de rendre le fonctionnement souple plutôt qu'une usine à gaz.

Les communes deviennent de plus en plus complexe. L'idée d'avoir des chefs de services qui travaillent ensemble pour travailler en synergie entre les dicastères. Les projets deviennent toujours plus transversaux.

Pour revenir sur l'audition du CG, le mandat de BDO était sur l'administration communale et le conseil municipal.

Yannick Berner (YB) sur le slide « renforcer l'administration » on ne parle pas vraiment d'engager encore quelqu'un. Il y a sûrement d'autres solutions avec les personnes déjà présentes.

BDO, pense qu'il y a besoin de soutien. Peut-être ce ne serait pas nécessaire.

YB, BDO a mis la grille à disposition de M. Fontannaz pour lister les tâches et quantifier les tâches. Quantifier celles qui devraient être faites et ne sont jamais faites. Les tâches qui sont faites par une personne alors que ce n'est pas son rôle. Répartir les tâches plus précisément pour clarifier les chaises.

OC lors de sa séance spéciale stratégie a décidé de revoir **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

Moins agir dans l'opérationnel, que le secrétaire municipal doit plus agir. impliquer le personnel pour qu'il puisse nous accompagner dans cette mise en œuvre. Des groupes de travail avec les chefs de services. Vous serez tenus informés régulièrement.

PMV remercie le CM pour le travail futur. Il adresse ses remerciements et ceux du CG pour le travail fait lors de cet audit. Il remercie également BDO pour son engagement.

L'équipe BDO prend congé.

4. AMENDEMENT DU BUDGET 2022 - CRÉDIT DE CHF 90'000.00.- RELATIF À LA CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SUPPLÉMENTAIRES AU STADE DES PLANTYS

PMV donne la parole au président de la municipalité.

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

OC informe que nous avons des containers que le CM a décidé d'affecter au vestiaires du stade des Plantys.

RAPPORT DE LA COGEST (ENVOI ULTÉRIEUR)

Xavier Berthouzoz (XB) lit le rapport et les conclusions de la Cogest.

La Cogest recommande de refuser cet amendement

OC prend la parole en réponse. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

Helen Minguely-Coudray (HMC) demande s'il n'aurait pas été possible de se demander les coûts impliqués par ce don ?

OC, **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

PC demande si ces 90'000.- ont déjà été payés ?

OC répond que non.

PC, y aura-t-il une dédite si on refuse ce dont ?

OC, non je ne pense pas, le donateur trouvera à les donner ailleurs.

PC, y aura-t-il des investissements perdus ?

OC, il y aura quelques frais qui auront été engagé et qui seront perdus.

FF, dit que son groupe refusera le vote parce que **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

PF, demande s'il ne sera plus pertinent de faire en dur quand on sait qu'on doit avoir un sol plus solide pour 200'000.- de plus.

OC plus les coûts engagés et au vu des investissements à venir la Cogest pense que c'est déjà trop cher par rapport aux 90'000.- demandés.

Raphaël Roh (RR), il faut penser qu'à la base c'est un cadeau qui a voulu être utilisé. Se demandé si vous voulez ce cadeau, même si tout a été fait dans le mauvais sens. La question est de savoir si on veut refuser ce cadeau et payer plus cher l'an prochain.

DR, la Cogest n'a pas étudié le fond du projet. Mais il manque de la communication, des montants vont être sortis pour le local des pompiers comme celui-ci. Quand vous savez qu'il y a un projet, depuis juillet, vous devez demander des montants. Attendre le retour du Canton n'est pas juste. On s'énerve à chaque fois des ces dernières minutes. La Cogest est aussi disponible toute l'année. Le CM pourrait arriver et dire que peut-être il y aura une demande qui va venir.

YB, ces containers seront provisoires ou long terme ?

OC, à long terme, des containers durent 20-30 ans.

FF, vous nous demandez un crédit de 90000 qui sera périmé dans 10-15 jours. Vous allez revenir vers nous en mars. C'est un cadeau c'est vrai, mais il est parfois empoisonné. Il y aura des oppositions, les autorisations ne seront peut-être pas accordées.

OC, il y aura peut-être des oppositions, les autorisations seront données.

DISCUSSION

Les discussions étant closes, nous passons au vote.

VOTE

Le groupe AV entre en matière

Le Centre n'entre pas en matière

PLR entre en matière

17 pour l'entrée en matière, 8 refusent, 3 abstentions

Amendement du Budget 2022 - Crédit de CHF 90'000.00.- relatif à la construction de vestiaires supplémentaires au stade des Plantys n'est pas validé par 3 voix contre, 14 voix pour et 14 abstentions.

5. COEFFICIENT D'IMPÔT ET TAUX D'INDEXATION

PRÉSENTATION PAR L'EXÉCUTIF

OC prend la parole, **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

DISCUSSION

FF LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS

DR demande quel est l'apport en plus avec cette augmentation.

OC avec un coefficient à 1.2 cela augmente de 500'000.— les recettes.

DR il faut veiller à ce que l'augmentation ne soit pas annulée par une augmentation du taux d'intérêt.

VOTE

Tous les groupes entrent en matière pour les deux éléments.

Coefficient à 1.15

Indexation à 163

Coefficient d'impôt à 1.15 et taux d'indexation à 163 sont acceptés à l'unanimité.

6. BUDGET 2023

PRÉSENTATION PAR L'EXÉCUTIF

OC prend la parole et présente la proposition du Budget 2023. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS, annexe 2**

XB présente les conclusions de la Cogest, le rapport ayant déjà été transmis avec la convocation au plénum.

Le CG n'a pas de question.

PMV lit le budget 2023 dicastère par dicastère.

220.3010.00 AMENDEMENT POUR UNE DIMINUTION DE 70'000.--. PMV PASSE LA PAROLE À LA COGEST.

DR répond, **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS.**

OC réplique que BDO pense qu'il faut de renfort pour l'administratif. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS .**

HMC, c'est un peu difficile de dire donnez-nous le budget et on verra qui viendra. Il est important que les compétences informatiques de la personne soient prépondérantes.

OC, ce ne sera pas un poste à 100%. Il veut bien que la principale tâche de cette personne soit l'informatique.

DR, la crainte est qu'avec ce grand cahier des charges, la personne fasse des tâches un peu partout sauf en informatique. On veut être sûr que cette personne soit pour l'informatique et l'administratif.

OC, cette personne sera assistante de direction, informatique et les autres tâches listées.

L'amendement de la Cogest est accepté par 19 voix pour, contre 5 refus et 3 abstentions.

1220.3632.00 autorité intercommunale de protection

LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS de quoi vient la diminution par rapport à l'année précédente.

OC, c'est cantonalisé et semble moins nous pénaliser au niveau de l'APEA que l'ancienne répartition.

Joël Germanier (JG), le budget a été reçu mais n'ont pas le détail de savoir ce qui est pris dans cette répartition. C'est le Canton qui gère maintenant. Nous n'avons plus notre mot à dire.

OC, il y a des postes qui se sont dilués en intercommunal, il y a des baisse classe salariale pour certains collaborateurs.

2120.3133.00 MAINTENANCE INFORMATIQUE

PC, Les contrats clouds ont été dénoncés. Est-ce qu'il y a un remplacement ?

Fabien Papilloud (FP), le Canton a mis à disposition tout un système de cloud. Le but du montant de ce budget est pour remplacer du matériel et en ajouter au besoin.

DR, le contrat pour ce cloud n'avait jamais été signé ce qui a permis de l'annuler facilement.

2130.3130.00 TRANSPORT DES ÉLÈVES AU CO

DR., la lettre stipule 2 cartes multicourses. Alors que cela devrait illimité.

OC., est étonné et va contrôler pour faire rectifier.

310.3130.00 AMENDEMENT SUR LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Alexandre Roh (AR) notre amendement fait un peu écho à celui du Cogest.

Notre groupe a entendu l'amendement de la COGEST et nous la rejoignons dans son analyse. Il nous semblait toutefois important de pouvoir conserver une partie du montant à disposition, notamment pour la création de contenu.

Par rapport à la gestion des publications sur les différents canaux le groupe Libéral-Radical ne dispose actuellement pas des informations lui permettant une prise de position. Ainsi, nous demandons à l'exécutif de lister les différents canaux envisagés et les objectifs de chacun. Cette analyse devrait être accompagnée d'un rapport sur les coûts de mise en place et de publication engendrés par chacun des canaux. Nous souhaitons également une identification des ressources internes qui pourraient faire ce travail. Si aucune n'est en mesure de le réaliser, nous attendons des offres externes détaillées. Le groupe Libéral-Radical vous propose donc d'amender la rubrique de CHF 30'000.-, en la ramenant à hauteur de CHF 36'000.00.-. Ceci laissera donc une marge de manœuvre suffisante pour la création de contenu, tout en permettant d'envisager des alternatives pour la gestion des réseaux sociaux.

Vote amendement du PLR : 11 oui, 12 non, 4 abstentions

AMENDEMENT DE LA COGEST

DR., est étonné que personne ne puisse le faire au sein de la commune.

Lydia Moix (LM), l'intitulé n'était pas correct c'est la gestion des réseaux sociaux et capsules vidéos.

Vote amendement de la Cogest : 4 oui, 21 non, 2 abstentions

La Commune dispose de l'argent pour faire avancer le projet.

Une pause est accordée à 21h40.

Reprise à 21h50.

5790.3010.00 AMENDEMENT SUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION

DR., pour la Cogest **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

OC., l'an dernier, la Cogest a demandé un audit ce qui a été fait pour tout l'intergénérationnel et l'animation et activités culturelles. BDO l'a dit, si nous voulons faire ces actions nous avons besoin de quelqu'un pour s'en occuper. Ce n'est pas au conseiller en charge de s'en occuper. Le cahier des charges de ce poste sera revu quand nous aurons quelqu'un à la tête de ce secteur.

Vote amendement de la Cogest : 14 oui, 4 non, 9 abstentions, l'amendement est accepté

7900.3130.01 SUIVI DES CONSTRUCTIONS

PC., est-ce fait par un employé communal ou une personne externe ?

Dominique Kuster (DK), C'est fait par un employé communal. Pour le côté thermique c'est une société externe qui fait ce travail.

8500.3635.00 SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE AMENDEMENT DU GROUPE PLR ET DE LA COGEST

Pour le PLR, AR Le groupe LR propose d'amender la rubrique « *Soutien à l'économie local* » afin de disposer d'un temps de réflexion et d'un recul suffisant pour analyser ce thème plus précisément. En effet, nous nous interrogeons sur les conditions d'octroi, le public-cible et les différentes modalités de ce projet. Comme ces différents éléments ne sont pas connus à ce jour, notre groupe ne peut se positionner clairement sur cet objet. Partant, nous vous proposons donc d'amender la rubrique de CHF 102'000.-, tout en lui laissant un montant

substantiel de CHF 10'000.-. Cela permettra à l'exécutif de déposer une demande de crédit supplémentaire lorsque le projet sera mieux défini.

Pour la Cogest, DR **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

DK répond et montre une présentation ppt. **Annexe 3**

YB il y a déjà un système de bons qui est distribué pour utilisation auprès des sociétés locales ?

DK oui, le système de gestion permettrait de gérer ces bons là aussi

PF comment est-ce cyber sécurisé ?

DK Ce système est bien déployé, en open source et son hébergement est chez Infomaniak, ce qui garantit une bonne sécurité.

Cindy Papilloud (CP), qu'inclus ce montant ?

DK, l'impression des bons, l'hébergement, l'information auprès des entreprises

PMV, si ce système se met en place, il faudrait ajouter un règlement au RCG.

Sur question de PMV la Cogest garde son amendement.

Vote de l'amendement du Cogest 6 oui, 19 non, 2 abstentions

Vote l'amendement PLR contre la proposition de CM, 20 pour 7 non

L'amendement PLR est retenu.

Bertrand Pillet (BP), en parlant de soutien à l'économie locale, Valaisie est une société locale contrairement à Cyclos.

DK, dit qu'il y a eu discussion avec lui, mais voilà.

9610.3181.00 PERTES SUR TAXES ET FACTURES

PC, demande de quoi il s'agit.

JG, explique que c'est les actes de défauts de biens sur les taxes communales et factures mais pas impôts. Il sert aussi à passer la différence des pertes sur débiteurs.

1110.5060.00 MATÉRIEL POLICE MUNICIPALE

DR, rend attentif la CM qu'il faudrait acheter des radars mobiles préventif dans les rue du village et que de temps en temps ont fait un contrôle au radar, on aura plus d'effets.

2120.5040.1001 AMENDEMENT CENTRE SCOLAIRE DE BRESSE

DR, projet de marquage au sol par **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**.

OC, le CM accepte l'amendement proposé

2120.5040.1002 AMENDEMENT CENTRE SCOLAIRE DE BRESSE (EXTENSION)

DR, parking, signalétique, la place dépose rapide et trottoir **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

Stéphane Papilloud (SP), avec 9 classes en plus, les élèves et leurs parents. Le parking est toujours ce qu'il était tel qu'avant l'agrandissement. Il faut penser aux mamans qui viennent amener les enfants. Donnez-nous un budget, je suis prêt à collaborer avec celui qui me donne une idée de parking.

Vote 12 oui, 11 non, 2 abstentions

340.5040.01, AMENDEMENT STADE DES PLANTYS

DR pour la Cogest **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

DK **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

Vote 15 oui, 8 non, 4 abstentions

DK demande pourquoi.. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

DR dit qu'il s'est abstenu à cause des réponses du CM

PMV pense que nous en rediscuterons lors de la séance avec le CM en janvier. Il aimerait que le président de la Cogest soit là également.

PMV remercie pour le travail de fourni, tous ceux qui sont intervenus et ceux qui ont participé à son élaboration.

VOTE

Tous les groupes entrent en matière sur le Budget 2023.

Le budget 2023 est accepté par 25 voix et 2 abstentions.

7. PRÉSENTATION DU PLAN FINANCIER 2024-2027

PMV, donne la parole au Conseil municipal.

OC, prend la parole. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS. annexe 4**

DR, sur les 85 millions de dettes, combien sont à renouvelé court terme ? OC dit qu'un petit tableau récapitulatif des emprunts sera fourni.

PMV, ajoute que la situation économique et les emprunts inquiètent.

8. RETOURS SUR RÉPONSES ET POSTULATS

Vous avez pris connaissances des réponses qui ont été transmises par la municipalité. **Postulats....**

9. INFORMATION DE LA PART DE L'EXÉCUTIF

OC, présentation de slides. **LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT N'A PAS PRIS LE SON DES MICROS**

10. DIVERS


PMV rappelle le retour des décomptes des séances de préparations et commissions pour le 23 au plus tard.

7.6.22 sortie du CG aura lieu à Berne. Bien s'inscrire avant auprès de FF pour raison d'accréditations.

Le Président PMV clôt la séance à 23h20

Ainsi fait à Vétroz, le 19 décembre 2022

VENETZ PIERRE-MICHEL
Président du Conseil général



MONIQUE ROH-RODUIT
Secrétaire du Conseil général

